



Énergie NB Power

P.O. Box 2000/C.P. 2000
515 King Street/515, rue King
Fredericton, NB
Canada E3B 4X1
www.nbpower.com
www.energienb.com

Communiqué

Le 23 janvier 2003

Énergie NB – Augmentation des tarifs pour le 1^{er} avril 2003

Fredericton : Énergie NB met en oeuvre une augmentation générale de ses tarifs de 2,6 % à compter du 1^{er} avril 2003.

L'augmentation sera d'une moyenne de 2,9 % pour les abonnés résidentiels, commerciaux et de gros et de 1,9 % pour les gros et petits abonnés industriels. Les taux de location des chauffe-eau, des lumières de rue et des appareils d'éclairage hors rue augmenteront de 2,9 %.

Pour cet exercice financier, Énergie NB prévoit une perte nette aux opérations qui est principalement due aux coûts plus élevés des combustibles ainsi qu'à des ressources hydroélectriques et à des volumes des ventes à l'exportation beaucoup moins importants. Ces pressions ont ajouté plus de 70 millions aux coûts du combustible et de l'achat d'électricité qu'Énergie NB a dû assumer.

Énergie NB a pris des mesures pour réduire les dépenses d'exploitation et d'immobilisations afin de minimiser l'impact sur la rentrée de fonds au courant du présent exercice.

Conformément à la Politique énergétique du gouvernement provincial, la structure des tarifs résidentiels est modifiée, la première tranche d'électricité consommée étant augmentée de 1100 kWh à 1200 kWh.

L'effet de l'augmentation des tarifs résidentiels dépendra de la consommation par l'abonné. Par exemple, la facture d'un abonné résidentiel consommant 1000 kWh par mois augmentera de 92,69 \$ à 94,15 \$, soit une augmentation de 1,46 \$. La facture d'un abonné résidentiel consommant 2500 kWh par mois augmentera de 182,56 \$ à 188,25 \$, soit une augmentation de 5,69 \$.

03/01/23

Renseignements – Jeffrey Carleton, Énergie NB, au 506 458-4723.

03/01/23